|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Carte**s | **Rencontre du 29/08/2019** | **Remarques** | **Personnes ressources** | **Rencontre du 10/10/2019** |
|  | 1. En quoi consiste le projet ? Racontez le concept en quelques mots**.**
 | Bcp de magasins se ferment et y’a un besoin d’un marché accessible (financièrement), un marché populaire qui soit accessible pour un public à petit budget et divers en termes d’origines. Et l’idée est de faire se rencontrer des associations du quartier… On peut aussi permettre aux gens de vendre des petits produits faits par eux-mêmes… et l’idée est de générer des activités vivantes et convivialité.Marché différent de la Place Keym ou Wiener…Dans la déclaration de politique communale, c’est inscrit comme volonté de faire un autre marché que celui de la place Keym et que cette initiative émane d’une dynamique citoyenne… | Frédéric Tillieux (Administration communale – service…)Les prix ne sont pas imposables aux commerçants hors franchiseCommerce ambulant soumis à législation et déclarationMuriel Frisque (Brulocalis) Extrais de la déclaration de politique  | Service Economique et Echevin Commerce | Le marché réunira des stands de vente de produits (citoyens, commerçants locaux et maraichers) ; un espace type Apéro-urbain avec des zones pour s’assoir et de la vente de boisson (commerce : Café Archiducs, citoyen : thé, limonade, jus etc) et ponctuellement se clôturera par un event type concert, pique-nique, jeu, etc. |
|  | 1. A quels besoins ce projet répond-t-il ?
 | Besoins clés : * réactiver la rue commerçante
* petit prix (accessible)
* réactiver la convivialité dans le quartier
* Echange de savoirs-faire
* permettre aux habitants de partager leurs produits transformés (circuit-court)
 | Frédéric Tillieux (Administration communale – service…)Prix bas -> prob de concurrence avec commerces locauxSoumis à législation et AFSCA | Service Economique et Echevin Commerce |  |
|  | 1. En quoi ce projet est-il intéressant, important pour chacun de vous ?
 | Commune :* Activité qui favorise le vivre ensemble
* Pouvoir répondre à une dynamique citoyenne donc parfait pour la participation… y’a déjà des expériences passées donc pour nous c’est intéressant
* C’est intéressant car dans un quartier qui n’est pas bobo-écolo
 | Muriel Frisque (Brulocalis) Le témoignage des initiatives citoyennes ? Celui de la Commune est-il en phase avec la prise de notes |  |  |
|  | 1. Le groupe porteur est- il autour de la table au complet ? Si non, qui sont les absents
 | Il manque l’instigateur du projet, le patron du Café Archiduc (Didier), les compagnons du Logis Floréal ? Frédéric Gaston ?Côté commune : quelqu’un du service Economique + Échevine de la Participation + Echevin Commerce + administration (veiller à son adhésion)Maison de Quartier - Prévention Oliver DeleuzeService Social du Logis FloréalConstituer un groupe élargi d’habitants qui sont impliqués… le groupe porteur pourrait faire ses réunions durant le marché sur un stand/tableau… sur place |  | Citoyens : * Patron du Café Archiduc
* les compagnons du Logis Floréal ? Frédéric Gaston ?

Commune :* quelqu’un du service Economique + Echevin Commerce
* Chargée de mission participation + Échevine de la Participation
* + administration (veiller à son adhésion)

Autres : * Maison de Quartier - Prévention Oliver Deleuze
* Service Social du Logis Floréal
 |  |
|  | 1. D’autres acteurs doivent-ils prendre part à la co-organisation de l’évènement ?
 |
|  | 1. S’adresse-t-on à : tout public ? habitants du quartier, un public spécifique ?
 | Public spécifique : les habitants du quartier à petits revenus, de cultures différentes, mais ouvert à tous. Diversité de marchands et de l’offre pour un public pluriculturel |  |  | La première année sera une année teste sur les aspects suivants : périmètre d’accueil ; events conviviaux de quartier ; Horaire et jour. |
|  | 1. Le projet s’adresse ou se soucie-t-il de l’inclusion des minorités ?
 | On n’a pas spécialement pensé aux personnes à mobilité réduite donc on pourrait imaginer qu’ils commandent et qu’ils se fassent livrer leur carton |  |  |  |
|  | 1. Si ça marche comme on le souhaite, prévoit-on une suite ? Un renouvellement ?
 |  |  |  | Oui |
|  | 1. On sera content si…
 | * Les marchands s’ils sont contents (et/ou ont vendu) et reviennent au marché
* On arriverait à pérenniser
* La grande majorité des habitants s’y retrouvent
* Ça roule (y’a plus de gens contents que mécontents) si c’est une initiative qui marche… si les efforts dépensés valent le coup…
* Si y’a pas de plainte, si les commerçants sont contents…
* Si les habitants écrivent à la commune pour saluer l’initiative
* Si les gens sortent de chez eux
* Si l’offre est très diverse et globale (poissonnier, boucher, boulanger, maraicher, fromager, etc.)
* Que le projet continue à respecter fidèle à ses valeurs d’origine
 | Frédéric Tillieux (Administration communale – service…)Attention AFSCA **obligatoire** |  |  |
|  | 1. Sur quelle période souhaite-t-on organiser l’évènement ? Une idée de date ?
 | Souhaits : tous les quinze jours (toutes les semaines c’est idéal) > en semaine, l’après-midi et début de soirée - 14h à 20h. |  |  | Lancement des marchés : belle saison – **Avril ou mai.**Récurrence : 2 fois par mois. |
|  | 1. D’autres évènements sont-ils prévus sur la même période ? Y a-t-il des évènements similaires dans la région?
 | Ne pas le faire le mercredi et le dimanche car y’a déjà 2 marchés… | Frédéric Tillieux (Administration communale – service…)Attention aux marchés proches ex : Boendael |  |  |
|  | 1. Quelle sera la durée de l’évènement ?
 | 14h-19h/ 15h-20h. |  |  | 15h- 20h |
|  | 1. L’évènement se déroulera-t-il en un lieu unique ?
 | La Place Jules Messines (place du Jeu de balle) serait un lieu idéal car l’avenue des Archiducs est une rue de passage de voitures… | Frédéric Tillieux (Administration communale – service…)Idéal si la voirie ne doit pas être fermée ! |  | Lieux : Début de la rue des Ellebores (limite av des archiducs), bifurcation vers rue des Salvias jusqu’à la fin du premier tronçon.Il n’y aura pas de blocage de l’avenue des archiducs.Seul une rue sera impactée.Cette zone peut s’étendre sur la même rue afin de rejoindre l’avenue des Archiducs plus loin.La place arrière permettrait d’accueillir ponctuellement des moments conviviaux citoyens : projection, pique-nique, concert, etc.  |
|  | 1. Que se passe-t-il si on a du mauvais temps ? Ou de la canicule ?
 | Les commerçants amènent leurs tonnelles… et pour les habitants on a trouvé quelques tonnelles... Les tables sont un peu galère à amener… (8 à 10 tables)… plateaux + tréteaux ? La commune a un dépôt où il y a des tables, des chaises… Le temps d’installation prend 2h avec 4-5 personnes… | Frédéric Tillieux (Administration communale – service…)Attention, le commerce est règlementé |  | Les marchands sont présents quelle que soit la météo. Distribution de boissons via le café Archiducs en cas de canicule. La Commune a dans ses cartons l’installation de fontaines à eau (subside Bruxelles Environnement) mais voir les contraintes énoncées pour la borne électricité et les arceaux pour vélo. |
|  | 1. Quelles sont les meilleures manières de communiquer cet évènement / activité́ ?
 | Meilleures communications : affichage public en rue (panneaux d’affichages de la commune, sur les arbres, etc.) - il faut parler aux gens (bouche-aux-oreilles) car les flyers les gens jettent sans les regarder, le porte à porte c’est long et peu efficaceRéseaux sociaux : FacebookSMS à des habitantsCommerçants qui mettent des affiches chez euxNewsletter du Logis Floréal - Champs des Cailles - Newsletter de la CommuneMégaphone ? Fanfare ?Magazine communal 1170Inauguration par des échevins/bourgmestres pour l’ouverture de la saison ? | Frédéric Tillieux (Administration communale – service…)Check avec Sophie Rongvaux (légalité des affichages sur poteaux et arbres)loi sur son amplifié |  | Dans ce quartier, il y’a un problème général de communication : il y’a beaucoup d’acteurs mais ils communiquent chacun de leur côté. Il y’a également une grande mixité donc **plusieurs canaux de communication**.Il y a eu une incompréhension avec les marchés précédents. La fréquence n'était pas régulière, donc les gens ne savaient pas quand la prochaine aurait lieu.Peu de personnes étaient au courant alors qu’il y’a une réelle attente de la part des citoyens.+ Communication : Avoir des panneaux mis dans le marché et dans av des Archiducs pour informer et créer du lien entre marché et commerce locaux. Exemple = « Par ici vos commerces de quartier » - « Par ici votre marché de quartier ».Nécessité de créer une communication conviviale + commune, varier les modes de communication (via des supports web, groupes Facebook, lieux d’affichage), utiliser ceux qui existent déjà et renforcer le bouche-à-oreille. |
|  | 1. De quelles ressources matérielles, techniques, humaines dispose-t-on collectivement pour la communication ?
 | Logis Floréal : font la pub, café papote, etc. Les impressions sur fond propre du quartier durable + fond privé mais pas durable à long terme… |  |  |  |
|  | 1. Doit-on produire des supports de communication ? Si oui, lesquels ?
 |  |  |  | Création d’une **charte** commerçante avec les commerçants locaux. -> Qui commence cette charte ?Constituer un groupe de travail et démarrer sur Google doc pour commencer >>> Référente : Oumou, communeLa charte contient :Le sens et la vision du projetLes critères de sélection des marchandsLes conditions de venteLa typologie des marchandsMessage d’attention sur la propreté du site Et les règles par rapport à AFSCA (?)Type de stand : Commerce local ; association locale (maison de quartier, scout, etc) ; maraicher ayant une offre de prix et de produits différents de ce que l’on retrouve dans les autres marchés de la commune (exemple : maraicher du marché midi/ abattoir etc) ; citoyens.**À COMPLÉTER …** |
|  | 1. Quel ton souhaitons-nous véhiculer dans notre façon de communiquer ?
 | Ton convivial/festif/chaleureux  |  |  |  |
|  | 1. Avons-nous un titre, un slogan ?
 | Titre : Marché Archiduc ? Slogan : Fête votre marché | Frédéric Tillieux (Administration communale – service…)Vérifier base légale -> braderie ? |  | Nom du marché : trouver un nom différent des autres qui appuie l’idée d’un marché populaire, ouvert à tous, « pour tous » mais surtout local. Donner un nom qui localise puis contextualiser avec un slogan.Marché du monde – Marché Archiduc, pour tous.Marché Archiduc, fête votre marché ?**A définir** |
|  | 1. Le jour J, faut-il prévoir un espace d’information ? De communication ?
 |  |  |  | Point info présent sur le marché : invitation à la participation citoyenne et aux recommandations. « Vous avez des idées pour le marché, partagez-les ! »Stand co-porté commune/citoyens : définir les objectifs, quelle permanence ? réaliser un calendrier de présence. Est-ce réaliste de faire un stand co-porté ? Question d’anticipation, nécessité de faire évoluer l’usage.**A définir : de qui se compose le stand ? Habitants ? Commune ? Marchands ? Quel type de présence ce stand a-t-il besoin ?**Suggestion : Créer un atelier de production locale en lien avec le marché. |
|  | 1. Doit-on informer des médias? Lesquels? Comment?
 |  |  |  | Associer le SI - si c’est des marchands réguliers (taxe marchande, règles AFSCA …) |
|  | 1. Y’a t-il des gens qui pourraient être opposés à cet évènement/ activité́ ? Qui ? Pourquoi?
 | Oui. Pourquoi ? * les voitures (navetteurs)
* les riverains : stationnement
* les commerçants : stationnement
* l’accès des clients aux pépinières

- quels sont les marchands qui peuvent venir ? issus des autres marchés ? quels critères ? - Habitants qui fabriquent ? Quel cadre légal ? Chaque habitant ne peut vendre qu’une fois par mois ? Toutes les 5 semaines ?  | Frédéric Tillieux (Administration communale – service…)Attention, les règles ne sont pas les mêmes pour un brocanteur et un marchand ambulant.Comment vérifier et mettre en place ? |  |  |
|  | 1. Qu’est-ce qui pourrait mal tourner en amont de l’évènement ?
 | Désistement de commerçants…AFSCA qui réglemente…Des travaux inattendus ? Plan B ? Dans une autre rue ?  | Frédéric Tillieux (Administration communale – service…)OBLIGATOIRE et incontournable (fédéral)! |  |  |
|  | 1. Quels problèmes/ incidents pourraient survenir le jour J ? Quelle est la vraisemblance de ces risques ?
 | Affaissement, incendie, etc.Coupure d’électricité (pour le moment tiré chez les habitants) car il n’y a pas de borne électrique dans le quartier… | Frédéric Tillieux (Administration communale – service…)Les marchands qui cuisinent sur place consomment énormément (surchauffe des installations domestiques) |  |  |
|  | 1. L’évènement va-t-il générer des nuisances ? Si oui, qui doit-on prévenir ?
 | Inscrire dans la convention la réaction face aux nuisances : contacter la police | Frédéric Tillieux (Administration communale – service…)Validation pour sécurité de la voirie ? |  | Bruit : interdire le son amplifié sur le marché. Attention aussi aux groupes électrogènes. **A COMPLETER** |
|  | 1. Pour nous, l’évènement serait un échec si ...
 |
|  | 1. L’évènement doit-il être sécurisé́ ? A quel services devons-nous faire appel ?
 | Sécurité sur la mobilité (barrières, circulation, passage)… Gardiens de la paix qui passent (convention pour s’assurer qui passent) ?  |  |  | Déclaration SIAMU pour tout évènement. Administration communale Caroline de Roest 02/674.74.10, qui reviendra vers les demandeurs avec ses remarques.Lorsque l'avis du SIAMU (pompiers, services de secours) doit être sollicité, un plan de situation géographique et d'implantation des infrastructures accompagnera la demande conformément aux prescriptions du Siamu. Cette demande d'avis sera introduite par la commune.Le Bourgmestre informera l’organisateur de la suite réservée à sa demande le plus rapidement possible et en tout cas au plus tard dans un délai de maximum 3 semaines à partir de l’introduction de la demande ou dans un délai de 5 semaines à partir de l’introduction de la demande lorsque l’avis du Siamu est sollicité.  Il est à noter que ce dernier délai tient compte du délai d’introduction de l’avis auprès du Siamu fixé à 4 semaines avant l’évènement. Pour la question d’une assurance : Hub.brussels. |
|  | 1. Quels matériels/ infrastructures doit- on prévoir le jour de l’évènement ?
 | Tonnelles, tables, rallonges, chaises/bancs, barrières, poubelles de tri… |  |  | **DEMANDE A FAIRE**4 tonnelles, x tables et x chaises, des rallonges électriques, des barrières Nadar pour bloquer la circulation automobile. |
|  | 1. De quels matériels disposons-nous déjà̀ ? Savons-nous où trouver le matériel manquant ?
 | On a quasi tout… il manque des tables/tonnelles mais si c’est régulier, ça pourrait être convenu avec la commune |  |  | Tables, chaises et rallonges électriques okLe collectif citoyen dispose déjà de 2 tonnelles. Il peut en demander 2 de plus à la Commune mais celles-ci sont grandes et lourdes (leur montage n’est pas très aisé). Des plus, le matériel communal est fort demandé et certains évènements ont la priorité (fêtes dans les écoles). Enfin, le fait d’emprunter ce matériel génère pas mal de transports.Idéalement le collectif devrait faire l’acquisition de 2 autres tonnelles. **€**Des pistes : par le biais d’un coup de pouce financier (budget participation de la Commune ou Syndicat d’initiative), récupération/2mains.be.Les barrières Nadar sont empruntées à la Commune. Il s’agit d’un équipement lourd, encombrant et pas gratuit donc pas une bonne idée que le collectif en fasse l’acquisition et le stocke à proximité. La Commune ne peut pas se permettre de mettre 2 barrières à disposition de manière permanente parce qu’elles sont très souvent utilisées pour de nombreux évènements. |
|  | 1. Devons-nous stocker du matériel en amont de l’évènement ? Si oui, où ?
 | On a un mini local : l’épicerie sociale… mais voir avec Didier pour la remise derrière le Café Archiduc mais aussi avec le Logis Floréal…Salle du Zénith ? Eglise : salle communautaire  |  |  | **A CREUSER !**Pour l’instant le matériel est stocké à la Ferme du Chant des Cailles. Ce point de stockage est un peu trop éloigné : le matériel risque de s’user lors des transports. La Maison de quartier est saturée et n’est donc pas une option. -> Idéalement le collectif devrait disposer d’un autre espace de stockageDes pistes : Dans le local du Logis (celui-ci est déjà fort sollicité) ? Dans un des commerces à proximité ? L’école Sainte-Thérèse ? Une des salles paroissiales ou local scout qui n’est plus utilisé ? Bâtiment Hector Denis ? |
|  | 1. Comment on s’organise pour la mise en place du matériel / infrastructure ? Qui fait quoi ?
 | Pose des barrières : Commune Déviation + interdiction de stationnement : CommuneDépôt sur place de matériel communal : tonnelles/tables, etc.L’emplacement des tonnelles etc. : habitants ? Co-construire des barrières spécifiques avec les habitants ? Barrière ludique/conviviale ? |  |  | **A CREUSER**Lors des 2 éditions pilotes, les acteurs du collectif citoyen se sont chargés de la mise en place et du démontage. Si la fréquence du marché passe à 2 fois par mois, ce sera difficile pour les bénévoles de tenir le rythme. On pourrait demander aux citoyens qui bénéficient d’un stand de s’engager en échange à aider pour le montage et démontage de leur tonnelle. Charte-> Idéalement, il faut un placeur à chaque fois pour l’arrivée des marchands, la durée du marché (information) et leur départ. Il se charge du placement des barrières.*Des pistes :**1. le collectif citoyen s’organise pour trouver un socle solide de plusieurs bénévoles qui se chargent à tour de rôle de ‘placer’ le marché.**2. Un ou une ALE est engagé.e pour les quelques heures nécessaires.* ***€*** *-> Comment financer cette dépense ? Quelles sont les contraintes pour recourir à un ALE ? Demander à la Maison de l’emploi.**Demander une PAF aux marchands ? Voir règlement marché sur site web de la commune.**Demander une aide au Syndicat d’initiative ? Présentation du dossier du marché.**Si la Commune soutien ce projet, pourrait-elle financer ce placement comme elle le fait pour les autres marchés installés sur son territoire ?* |
|  | 1. Faut-il prévoir des espaces pour accueillir (ou canaliser) l’arrivée du public ?
 |  |  |  |
|  | 1. Devons-nous effectuer un repérage des lieux ? Si oui, avec qui ? Quand ?
 | Oui avec le groupe porteur (Commune + habitants) pour être sûr de l’implantation |  |  |  |
|  | 1. L’évènement est-il accessible par tous et pour tous ?
 | Oui et non… c’est sur la rue/trottoir… déniveler de caniveaux pas simple mais pas impossible…  | Muriel Frisque (Brulocalis)Conseils de chargé.e de mission Mobilité ? | Chargé.e de mission Mobilité ? |  |
|  | 1. Est-ce que les transports et la circulation seront impactés ?
 |  |  |  | Oui : travailler avec le service adéquat pour les déviations et accord SIAMU+Vérifier que la largeur de la rue permette un marché.Les emplacement ne pourront se faire que d’un côté de la rue |
|  | 1. Y a-t-il besoin d’électricité ? Où peut-on se la procurer ?
 |  |  |  | Raccord électricité : besoin d’une borne.Oui ! Pour les frigos et autres appareils électriques de marchands (attention, éviter de cuire / réchauffer la nourriture sur place car consomme énormément d’énergie) et pour l’éclairage.Lors des deux éditions pilotes, le collectif citoyen a utilisé trois sources : deux commerçants et un particulier. -> impossible si le marché a lieu deux fois par semaine !Certains marchands viennent avec leur propre alimentation en électricité (groupe électrogène) mais attention à la nuisance sonore pour le quartier.-> Idéalement, le marché devrait disposer d’une source d’alimentation en électricité en voirie.Piste : La Commune a inscrit dans son budget 2019 l’installation de bornes d’alimentation en voirie (illuminations de Noël et évènements). Mais y a encore beaucoup d’aspects techniques à régler avant que cela soit fait, notamment le lieu où la borne pourrait être placée dans un quartier dont le patrimoine est classé. La commande sera passée avant la fin de l’année mais pas forcément l’installation du dispositif. NB : armoire électrique déjà présente à proximité du rondpoint. |
|  | 1. Y a-t-il besoin d’une alimentation en eau ? Où peut-on se la procurer ?
 |  |  |  | Seulement pour les toilettes. Le système actuel fonctionne bien : le café Les Archiducs met ses toilettes à disposition du public pour le prix de 0,50€par commission. |
|  | 1. Comment limitons nous l’impact environnemental de l’évènement / activité́ ?
 | Travail sur le zéro déchet à faire avec les commerçants ? Tri des déchets… Inviter les habitants à venir avec leurs contenants… Sacs cousus maisons par des habitants ? | Muriel Frisque (Brulocalis)Conseils de chargé.e de mission Environnement ? | Chargé.e de mission Environnement  | **A COMPLETER**Mobilité douce : la Commune dispose d’un budget pour installer des arceaux pour attacher les vélos mais ce n’est pas encore fait (voir électricité, quartier classé, perte d’une place de parking).Choix des marchands CharteZéro déchet : encourager les clients qui viennent avec leurs propres contenants (petit discount), ateliers de sensibilisation, de fabrication de ‘waxwrap’. |
|  | 1. Faut-il faire appel à Bruxelles Propreté́ et/ ou aux services de la commune pour le traitement des déchets ?
 | La commune est responsable de la propreté au final. Donc même si les habitants s’en occupent il faut cadrer le qui fait quoi et le comment. Tri des déchets / Collecte des déchets compostables ?Les marchands pourraient avoir l’accès gratuit mais à condition que : « vous repreniez vos déchets. » | Frédéric Tillieux (Administration communale – service…)Organisation privée ou WB ? |  | Non, les marchands partent avec leurs déchets et c’est la même chose pour les habitants marchands d’un jour. Charte Pas justifié non plus pour les chalands mais quand même point d’attention pour ne pas générer de nuisance pour le voisinage -> **sensibilisation** |
|  | 1. De quel budget dispose-t-on ? D’où̀ provient-il ? A quoi sert-il ?
 | Budget de quartier durable + privé + Didier… Mais possibilité d’obtenir un financement via un budget participatif pour de l’investissement (tonnelle, tables, rallonges) |  |  |  |
|  | 1. Doit-on faire appel à des services extérieurs pour l’exécution de l’évènement ?
 | Faire une convention avec les commerçants ? |  |  |  |
|  | 1. . Quelles étapes suivantes
 |  |  |  |  |
|  | 1. Comment faire l’évaluation de l’évènement/activité ?
 |  |  |  |  |
|  | 1. Point d’attention
 |  |  |  | La place est une propriété de la soc de logement Logis-Floréal => devra les intégrer dans le projet.Nous sommes dans un périmètre classé.Il faudra inclure les habitants de la rue dans le projet, car ils seront les premiers impactés par le marché et la fermeture de la rue. |